

**Comité de Pilotage du site Natura 2000
FR1102009 « Carrière souterraine de Darvault »**

Compte rendu de la réunion du 8 novembre 2011

ORDRE DU JOUR : Présentation du DOCOB

Etaient présents

- Claude JAMET, Président du comité de pilotage du site Natura 2000 « la carrière de Darvault », Conseiller Général chargé de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle,
- Pierre BACQUÉ, Conseiller Général du canton de la Chapelle-la-Reine,
- Denis GRAVIER, Conseiller Municipal de Darvault,
- Olivier PATRIMONIO, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie Ile-de-France, service Nature, Paysages et Ressources,
- Nathalie DURIEUX et Roland RODDE, Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne, Pôle Forêt Chasse Pêche Milieu Naturel,
- Marion LAPRUN, Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau,
- Jean-François JULIEN, Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel d'Ile-de-France,
- Cathy DENIMAL, Christian DESMIER, Chloé DORDONNAT, Sylvestre PLANCKE, Département de Seine-et-Marne.

Etaient excusés

- Guillaume DESCHARD, propriétaire de la carrière.

Rappel du contexte

L'ancienne carrière de Darvault fut proposée comme site Natura 2000 au titre des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) en mars 2006 du fait de la présence de populations de plusieurs espèces de chiroptères inscrites à l'annexe II de la directive Habitats.

L'arrêté de l'Union Européenne en date du 12 novembre 2007, inscrit définitivement les 26 ha de la carrière comme site d'intérêt communautaire sous la référence : FR 1102009.

Dans ce cadre, un Comité de Pilotage (COPIL) a été créé. Ce dernier est l'organe privilégié d'échanges et de concertation.

Le COPIL conduit l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) du site qui définit les orientations de gestion et les mesures propres à permettre le maintien ou la restauration des habitats du site de Darvault dans un état de conservation favorable.

Le Département de Seine-et-Marne est opérateur du site et doit, de ce fait, élaborer le DOCOB.

Cette réunion avait pour objectif de faire une présentation du DOCOB réalisé et de recueillir l'avis des différents membres présents.

Chloé Dordonnat débute ce COPIL en présentant un état des lieux des populations de chiroptères du site suite à la demande qui avait été émise lors du précédent COPIL (diaporama joint à ce compte rendu).

Diagnostic écologique des populations de chiroptères

Cet état des lieux (swarming et comptage hivernal) a été réalisé par l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing (ANVL).

Swarming : période de rassemblement des chauves-souris après la période de mise-bas et avant l'entrée en hibernation. Elle se situe généralement entre août et octobre.

Marion Laprun présente les procédures mises en place pour l'étude du swarming et le comptage hivernal. Le protocole pour réaliser le diagnostic a été le suivant :

- trois passages pour évaluer l'abondance des différentes espèces au moment du *swarming*, en septembre et octobre 2010 ;
- trois séances de comptage hivernal entre novembre 2010 et février 2011, avec mesure des températures en dehors et dans les galeries. Ces mesures seront complétées par celles de l'hygrométrie dans les galeries.

Le bilan rédigé par Marion Laprun de l'ANVL est joint à ce compte-rendu.

La présentation cartographique des quatre cavités levées au GPS par Stéphane Mallard du Département de Seine-et-Marne, a permis de s'interroger sur le suivi de deux petites cavités situées à l'ouest du périmètre Natura 2000. Une carte de localisation des points d'étude doit être transmise à Philippe Lustrat afin de faire préciser les cavités étudiées les années précédentes, Jean-François Julien note des différences de résultats.

Jean-François Julien indique qu'il existe des données remontant à 1953 issues de bagage. Il estime qu'il serait intéressant de les faire figurer dans le DOCOB car celui-ci ne contient que des données postérieures à 2000 de Philippe Lustrat. Il se propose donc de transmettre une synthèse des données historiques accompagnée des maximums par espèce.

Par ailleurs, il insiste sur l'importance de trois passages en cavité en période hivernale pour obtenir un bon suivi du site sachant que les espèces présentes à l'intérieur de la cavité peuvent évoluer selon la température extérieure.

A l'issue de ce diagnostic, voici différents éléments à réviser dans le DOCOB :

- préciser que le Grand rhinolophe avec 2 individus comptabilisés par hiver est considéré comme étant au seuil de l'extinction,
- s'interroger sur le secteur de reproduction du Rhinolophe. Etant en limite de son aire de répartition, il semble nécessaire de corréliser le triangle sud Seine-et-Marne : Mocpoix, Darvault, Larchant. Cette espèce pouvant vivre jusqu'à 30 ans et au vu des effectifs obtenus, on peut se poser la question de savoir si dans ce secteur il existe bien un site de reproduction ou si elle est en état de survie,

- concernant le Murin de Beschtein, on ne peut tirer de conclusion sur son état de conservation à partir d'un seul individu observé annuellement. C'est une espèce qui vit principalement dans les arbres et s'abrite qu'en cas de très grand froid.

Sécurisation du site

L'accès de la carrière principale et de ses galeries connexes a soulevé de nombreuses interrogations liées à l'instabilité du site.

Chloé Dordonnat indique que depuis le mois d'août 2011, le Département a pris la décision de ne plus autoriser l'accès de ce site à ses agents. Claude Jamet indique à ce propos que le Département ne pourra au vu de l'évaluation faite, prendre l'animation du site une fois le DOCOB validé. La non accessibilité au site pour cause de dangerosité entraîne aussi une remise en question des préconisations faites dans le DOCOB.

Jean-François Julien demande sur quelle base le risque a été évalué, car la majorité des carrières souterraines peuvent être considérées comme potentiellement dangereuses. Cathy Denimal indique que ce sont des géologues d'un bureau d'étude qui ont évalué ce risque. Un agent du service hygiène et sécurité du Département accompagnait ces derniers. Pierre Bacqué ajoute qu'il faut bien différencier le fait de se rendre sur ce type de site dans le cadre professionnel et réglementaire du code du travail, ce à quoi sont liés les agents du Département, à une personne réalisant cela pour sa propre passion. Le Département se l'interdit donc.

Jean-François Julien indique qu'il existe pour ce type de cas un système de comptage automatique à placer à l'entrée des galeries. Il précise que le dispositif actuel pour la détermination des espèces est peu fiable et extrêmement onéreux à mettre en place. Cette proposition est à formaliser dans le DOCOB.

Nathalie Durieux évoque le problème de jurisprudence. Elle souhaite qu'une étude officielle par des géologues soit menée afin de pouvoir prendre les mesures nécessaires pour assurer le suivi de cette ZSC. En fonction des conclusions émises par l'organisme, Nathalie Durieux demande que le Département saisisse officiellement le Préfet sur le danger à assurer le suivi du site, qui remontra à son tour cette information au ministère.

Cette problématique n'est pas sans engendrer un impact direct sur le suivi annuel de la population puisque pour l'hiver 2011-2012, aucun engagement de visite n'a pu être pris.

DOCOB à compléter

Les membres du COPIL ont fait part d'un certain nombre de remarques qui permettront de compléter ce DOCOB :

- revoir les préconisations en fonction de la conclusion qui sera rendue par l'étude menée par les géologues,
- resituer le site de Darvault dans le contexte national et régional grâce au Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères ainsi que le Plan Régional d'Action Chauves-souris en IDF,
- établir un comparatif avec les carrières voisines utilisées comme gîte hivernal,
- intégrer le bilan de l'ANVL au corps du document et présenter le swarming,
- ajouter les espèces inscrites sur la liste rouge d'Ile-de-France.

Calendrier

Le Département de Seine-et-Marne doit lancer un marché pour l'étude d'accessibilité à la carrière principale par des géologues au 1^{er} semestre 2012.

La poursuite, par le Département de Seine-et-Marne, de l'élaboration et des préconisations du DOCOB, dépendra du résultat de l'étude géologique.

Olivier Patrimonio rappelle que le DOCOB doit être terminé à la fin de l'année 2012.